

Le devenir des diplômés de Licence Professionnelle

PROMOTIONS 2021 et 2022

Septembre 2025

Méthodologie

En 2023-2024, l'Observatoire de la Vie Étudiante a réalisé deux études distinctes sur le devenir des diplômés de Licence Professionnelle des promotions 2021 et 2022.

L'étude portant sur la promotion 2022 s'inscrit dans le cadre d'un dispositif national piloté par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, construit sur un champ de population commun, un tronc commun de questionnaire et une date d'interrogation commune à l'ensemble des universités. L'étude menée sur la promotion 2021 relève, quant à elle, d'une initiative locale.

Le champ d'étude du Ministère concerne les diplômés de nationalité française, âgés de moins de 31 ans, n'ayant pas interrompu leurs études pendant plus d'un an avant l'obtention du diplôme et n'ayant pas poursuivi d'études dans les deux années qui suivent la diplomation.

Le champ d'étude de l'OVE est pour sa part plus large, puisqu'il concerne les diplômés français ou étrangers ayant obtenu le baccalauréat en France et âgés de moins de 31 ans, soit 645 diplômés en 2020-2021 et 625 diplômés en 2021-2022.

Ces études ont pour but :

- de dresser un état des lieux de la situation des diplômés de LP 2021 et 2022 de l'Université d'Artois, 18 mois après leur sortie,
- d'analyser les conditions de l'emploi occupé après l'obtention du diplôme,
- de mesurer la satisfaction vis-à-vis de leur emploi,
- et de comprendre les modalités d'entrée dans la vie active.

Les études se sont déroulées en deux étapes :

- un suivi de cohorte effectué à partir du système d'information Apogée, permettant d'identifier les diplômés réinscrits à l'Université d'Artois (soit 54 diplômés 2021 réinscrits et 63 diplômés 2022 réinscrits),
- une enquête par questionnaire, menée 18 mois après le diplôme, auprès des diplômés ayant quitté l'Université d'Artois (soit 591 diplômés 2021 et 562 diplômés 2022). Le questionnaire a été administré entre décembre 2023 et mars 2024 (par mail, courrier et téléphone) et aborde plusieurs thématiques : poursuites d'études, situation à 18 mois, caractéristiques des emplois occupés, modalités d'insertion professionnelle et point de vue sur la formation.

L'Université d'Artois propose 33 parcours de Licence Professionnelle en 2020-2021 et 34 en 2021-2022, répartis dans trois domaines de formation : 7 parcours en 2020-2021 et 8 en 2021-2022 dans le domaine « Droit, Economie, Gestion », 3 parcours dans le domaine « Sciences Humaines et Sociales » et 23 parcours dans le domaine « Sciences, Technologies ».

En 2020-2021, 761 étudiants sont inscrits en Licence Professionnelle (source : SISE), dont 718 diplômés. Parmi eux, 645 sont concernés par l'étude : 467 situations sont connues (54 réinscrits à l'Université d'Artois et 413 répondants à l'enquête), soit un taux de couverture de 72,4%.

En 2021-2022, 751 étudiants sont inscrits en Licence Professionnelle (source : SISE), dont 690 diplômés. Sur ces derniers, 625 sont concernés par l'étude : 478 situations sont connues (63 réinscrits à l'Université d'Artois et 415 répondants à l'enquête), soit un taux de couverture de 76,5%.

Chiffres clés

		Promo 2021	Promo 2022	
Taux d'insertion professionnelle		93,9%	91,8%	
Emploi occupé à 18 mois	Caractéristiques	Taux d'emploi stable	79,3%	80,0%
		Taux d'emploi de niveau prof. intermédiaire ou cadre et prof. intellectuelle supérieure	85,9%	85,9%
		Salaire net mensuel médian	1700 €	1800 €
	Satisfaction	Des missions à accomplir	91,0%	94,4%
		Du niveau de responsabilités	88,0%	91,7%
		Du niveau de rémunération	66,2%	75,2%
Accès au premier emploi	Durée médiane d'accès au premier emploi	0 mois	0 mois	
	Grâce à un stage ou à l'alternance	42,2%	47,4%	

Source : études LP2021 et LP2022

Profil des diplômés*

La population des diplômés couverte par le champ de l'étude est représentative de la population de l'ensemble des diplômés de Licence Professionnelle puisque les caractéristiques de ces diplômés sont très proches de celles de l'ensemble des diplômés.

Les diplômés sont majoritairement des hommes, ancrés dans la région et de plus en plus formés en alternance

Pour chacune des promotions 2021 et 2022, les hommes représentent 63,8% des diplômés. Cette surreprésentation masculine s'explique par leur forte présence dans le domaine « Sciences et Technologies », qui regroupe la majorité des inscrits (74,7% pour la promotion 2022 et 77,3% pour celle de 2021). Les femmes représentent un tiers des diplômés (36,2%) et s'orientent principalement vers le domaine « Droit, Économie, Gestion » (61,3% pour la promotion 2022 et 63,5% pour la promotion 2021).

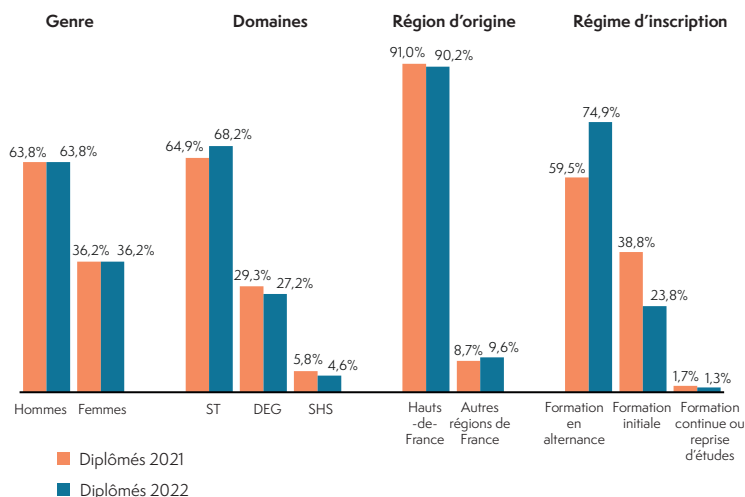
49,2% des diplômés 2022 sont titulaires d'un baccalauréat général (bac S : 32,2% ; bac ES : 13,2% et bac L : 3,8%) ; 37,9% d'un baccalauréat technologique et 12,8% un baccalauréat professionnel. En comparaison, la promotion 2021 comptait légèrement moins de baccalauréats généraux (46,3%) ; un peu plus de baccalauréats technologiques (40,7%) et une part de baccalauréats professionnels stable (12,6%).

La très grande majorité des diplômés 2022 (90,2%) réside dans la région Hauts-de-France, un taux stable par rapport à la promotion 2021 (91,0%). Ils sont majoritairement originaires du Pas-de-Calais (59,5%), du Nord (25,7%) et dans une moindre mesure, de la Picardie (5,0%).

51,0% des diplômés 2022 proviennent d'un BTS, une part en légère baisse par rapport à la promotion 2021 (52,7%). Parallèlement, la part des diplômés issus d'un DUT progresse légèrement, passant de 39,0% pour la promotion 2021 à 41,4% pour la promotion 2022.

74,9% des diplômés 2022 ont suivi leur licence professionnelle en alternance, contre 59,5% pour la promotion 2021, soit une hausse

Profil des diplômés : genre, domaine de formation, origine géographique et régime d'inscription



Source : études LP2021 et LP2022
Champ : ensemble des diplômés

de 15,4 points. La hausse est particulièrement marquée pour les contrats d'apprentissage, qui passent de 36,2% pour les diplômés 2021 à 56,9% pour les diplômés 2022 (+20,7 points). Cette évolution reflète à la fois les mesures incitatives de l'État, comme la prime exceptionnelle à l'embauche d'apprentis (dans le cadre du plan de relance post-covid) et la généralisation progressive de l'alternance dans les parcours de formation à l'Université d'Artois.

L'âge moyen des diplômés reste stable autour de 22 ans.

Poursuite d'études après l'obtention de la Licence Professionnelle

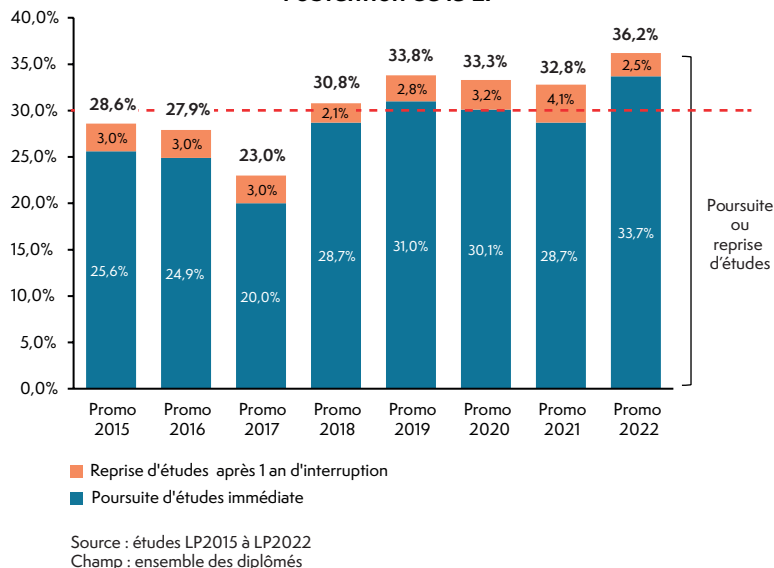
La poursuite d'études après la LP se maintient durablement, portée par le développement de l'alternance

36,2% des diplômés 2022 ont poursuivi ou repris des études dans les 18 mois suivant l'obtention de leur Licence Professionnelle, soit une hausse de 3,4 points par rapport à la promotion 2021 (32,8%). Ce rebond met fin à deux années de baisse consécutive pour les promotions 2020 (33,3%) et 2021 (32,8%) et confirme une dynamique globale bien installée depuis la promotion 2018. La part des diplômés poursuivant ou reprenant des études reste solidement maintenue au-dessus des 30,0%. Dans un contexte de marché du travail plus concurrentiel, ce choix de prolonger ses études semble de plus en plus motivé par la volonté des diplômés de renforcer leur attractivité professionnelle et de sécuriser leur insertion professionnelle.

Cette dynamique varie selon le domaine de formation. En effet, les diplômés 2022 du domaine « Droit, Economie, Gestion » sont plus nombreux à poursuivre leurs études (40,0%) que ceux du domaine « Sciences, Technologies » (36,2%). Toutefois, cet écart s'est réduit par rapport à la promotion 2021, où 40,1% des diplômés du domaine « Droit, Economie, Gestion » poursuivaient des études tandis qu'ils étaient 29,7% dans le domaine « Sciences, Technologies ».

Cette tendance concerne également la poursuite d'étude immédiate : 33,7% des diplômés 2022 ont poursuivi leurs études dès l'année 2022-2023, soit une hausse de 5 points par rapport à la promotion 2021 (28,7%). Parmi eux, 83,9% se sont inscrits dans une formation de niveau bac+4 (79,8% pour la promotion 2021) ; 14,3% poursuivent dans une formation de niveau bac+3 (14,2% pour la promotion 2021) et 1,8% ont repris une formation de niveau bac+1 (5,3% pour la promotion 2021).

Evolution de la poursuite d'études des diplômés 18 mois après l'obtention de la LP



Source : études LP2015 à LP2022
Champ : ensemble des diplômés

83,2% des diplômés 2022 en poursuite d'études immédiate suivent leur formation en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), soit une hausse de 5,6 points par rapport à la promotion 2021 (77,6%) et de 17,3 points par rapport à la promotion 2020 (65,9%).

36,0% des diplômés 2022 ont poursuivi leurs études à l'Université d'Artois, en très légère baisse par rapport à la promotion 2021 (37,3%). Ces taux sont supérieurs à celui de la promotion 2020 (32,6%).

*Le terme « diplômés » désigne les diplômés dont la situation a pu être identifiée.

Situation 18 mois après l'obtention de la Licence Professionnelle

Pour évaluer la qualité de l'insertion des Licences Professionnelles, les diplômés ayant poursuivi ou repris des études ont été retirés de la population. De même, les diplômés inscrits en formation continue (hors contrat de professionnalisation) et en reprise d'études lors de la Licence Professionnelle sont enlevés puisqu'ils sont déjà entrés sur le marché du travail avant l'obtention de la Licence Professionnelle.

Le taux d'emploi à 18 mois des diplômés des promotions 2021 et 2022 retrouve le niveau d'avant crise

18 mois après l'obtention de leur Licence Professionnelle, 90,3% des diplômés 2022 sont en emploi. Ce taux d'emploi est légèrement inférieur à celui observé pour la promotion 2021 (91,4%). Malgré cette légère baisse, les deux promotions affichent des taux supérieurs à celui de la promotion 2020 (88,6%).

Une minorité de diplômés des promotions 2021 et 2022 est en recherche d'emploi ou inactif 18 mois après leur diplômation

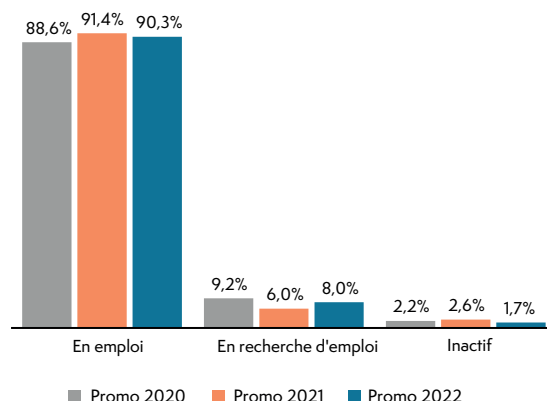
8,0% des diplômés 2022 sont en recherche d'emploi 18 mois après l'obtention de leur Licence Professionnelle, soit 24 diplômés. La majorité d'entre eux déclare avoir déjà exercé une activité professionnelle depuis l'obtention de leur diplôme (20 diplômés).

La durée médiane de recherche d'emploi est de 3 mois, indiquant que la moitié des diplômés est en recherche d'emploi depuis moins de 3 mois et l'autre moitié depuis plus de 3 mois.

À titre de comparaison, la part de diplômés en recherche d'emploi était plus faible pour la promotion 2021 (6,0%) mais plus élevée pour celle de 2020 (9,2%).

1,7% des diplômés 2022 sont inactifs 18 mois après l'obtention de la LP, soit 5 diplômés. Parmi eux, 3 ont déjà occupé un emploi depuis

Situation 18 mois après l'obtention de la Licence Professionnelle



Source : études LP2020, LP2021 et LP2022
Champ : diplômés n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance

l'obtention de leur diplôme. Ce taux d'inactivité faible est en légère baisse par rapport aux promotions précédentes : 2,6% pour la promotion 2021 et 2,2% pour celle de 2020.

Taux d'insertion professionnelle à 18 mois

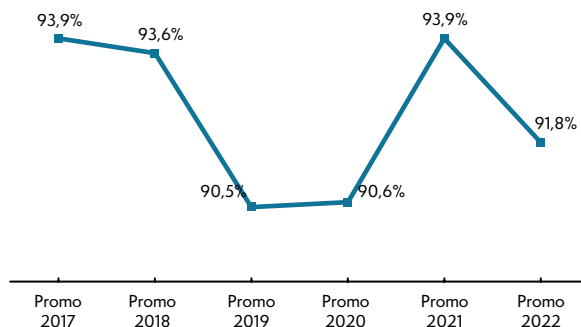
Après le rebond de la promotion 2021, le taux IP à 18 mois reste élevé malgré un léger repli pour la promotion 2022

Après plusieurs promotions impactées par la crise sanitaire (diplômés 2019 et 2020), le taux d'insertion professionnelle à 18 mois connaît une nette amélioration avec la promotion 2021. En effet, le taux d'insertion professionnelle des diplômés de la promotion 2021 est de 93,9%, soit une hausse de 3,3 points par rapport à la promotion 2020. Cette hausse marque un retour au niveau d'avant crise sanitaire et peut s'expliquer par la reprise du marché de l'emploi consécutive à la levée progressive des restrictions sanitaires et au redémarrage de l'activité économique.

En revanche, le taux d'insertion professionnelle à 18 mois de la promotion 2022 est en baisse (91,8%) de 2,1 points par rapport à la promotion 2021. Bien que ce taux soit élevé, cette diminution peut être interprétée par un contexte économique moins porteur en 2023 : une inflation ayant ralenti la croissance et un ralentissement des créations d'emplois en fin d'année 2023 (source : INSEE, Banque de France).

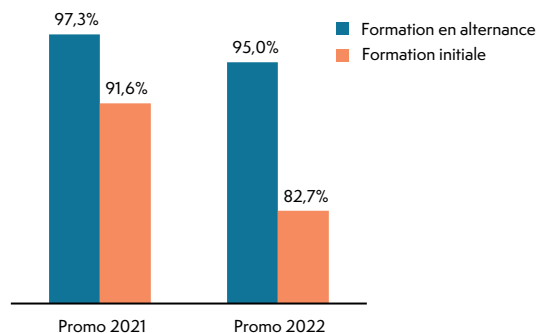
Le taux d'insertion professionnelle à 18 mois diffère fortement selon le régime d'inscription. Pour la promotion 2021, le taux IP varie de 97,3% pour les diplômés issus de l'alternance à 91,6% pour ceux de la formation initiale, soit un écart de 5,7 points. Cet écart, déjà important pour la promotion 2021, s'est nettement creusé pour la promotion 2022 : en effet, le taux IP s'élève à 95,0% pour les alternants contre seulement 82,7% pour les diplômés de la formation initiale, portant l'écart à 12,3 points. Cette évolution traduit un marché de l'emploi plus sélectif en 2023, où les employeurs privilégient les profils immédiatement opérationnels, renforçant ainsi l'attractivité de l'alternance dans un contexte économique incertain.

Évolution du taux d'insertion professionnelle à 18 mois des diplômés de LP



Source : études LP2017 à LP2022
Champ : diplômés n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance

Taux d'insertion professionnelle à 18 mois selon le régime d'inscription



Source : études LP2021 et LP2022
Champ : diplômés n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance

Caractéristiques de l'emploi occupé après l'obtention de la LP

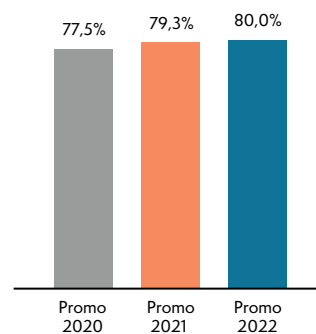
La part de diplômés occupant un emploi stable à 18 mois progresse mais reste marquée par de fortes disparités

18 mois après l'obtention de la LP, 80,0% de diplômés de la promotion 2022 occupent un emploi stable. Parmi eux, 76,7% sont en contrat à durée indéterminée (CDI) ; 1,8% exercent une activité en tant qu'indépendants et 1,5% sont fonctionnaires. Ce taux d'emploi stable varie fortement selon le profil des diplômés : 84,6% des diplômés alternants accèdent à un emploi stable contre seulement 64,5% des diplômés issus de la formation initiale, soit un écart de 20,1 points.

Un niveau comparable de stabilité de l'emploi est également observé pour la promotion 2021 : 79,3% des diplômés occupent un emploi stable 18 mois après l'obtention de leur diplôme. Cependant, des différences apparaissent selon le domaine de formation : 83,2% des diplômés du domaine « Sciences et Technologies » sont en emploi stable contre 71,6% pour ceux issus du domaine « Droit, Économie, Gestion », soit une différence de 11,6 points.

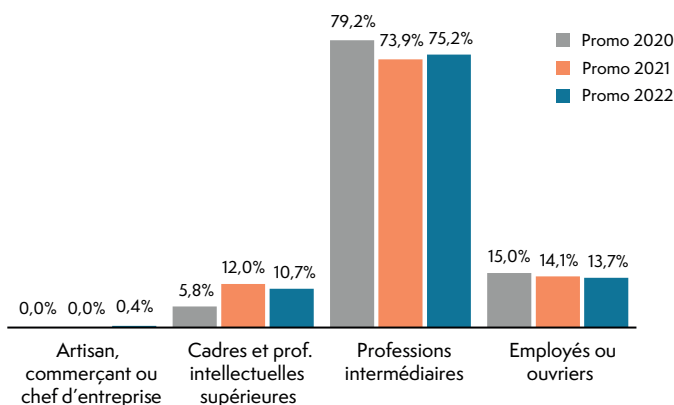
Ces taux sont en hausse par rapport à la promotion 2020, où 77,5% des diplômés étaient en emploi stable 18 mois après l'obtention du diplôme.

Taux d'emploi stable



Source : études LP2020, LP2021 et LP2022
Champ : diplômés n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance, en emploi 18 mois après l'obtention du diplôme

Répartition des diplômés par catégorie socioprofessionnelle



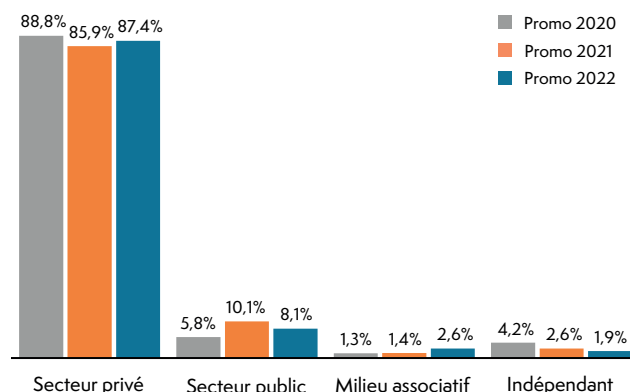
Source : études LP2020, LP2021 et LP2022
Champ : diplômés n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance, en emploi 18 mois après l'obtention du diplôme

Plus de 8 diplômés sur 10 occupent des emplois de niveau professions intermédiaires ou cadres et professions intellectuelles supérieures

Pour la promotion 2022, 85,9% des diplômés occupent un emploi de niveau professions intermédiaires ou cadres et professions intellectuelles supérieures, une tendance stable par rapport à la promotion 2020 (85,0%) et 2021 (85,9%). Les employés et ouvriers représentent 13,7% des diplômés en emploi, une proportion également stable par rapport à la promotion 2020 (15,0%) et 2021 (14,1%). Quant aux artisans, commerçants, et chefs d'entreprise, ils restent très minoritaires avec 0,4% pour la promotion 2022 (0% pour la promotion 2020 et 2021).

Si l'on s'intéresse particulièrement aux postes de cadres et professions intellectuelles supérieures, les écarts sont plus marqués : 5,8% des diplômés de la promotion 2020 occupaient ce type de poste alors que 10,7% des diplômés de la promotion 2022 y accèdent, soit une hausse de 4,9 points.

Répartition des diplômés par type d'employeur



Source : études LP2020, LP2021 et LP2022
Champ : diplômés n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance, en emploi 18 mois après l'obtention du diplôme

Le secteur privé attire la majorité des diplômés, malgré un léger renforcement de l'emploi dans la fonction publique

La très grande majorité des diplômés de la promotion 2022 exerce dans le secteur privé 18 mois après l'obtention de leur diplôme (87,4%). Cette progression s'accompagne d'une baisse de l'emploi dans le secteur public, qui ne concerne plus que 8,1% des diplômés de la promotion 2022 contre 10,1% pour la promotion 2021 (-2 points). Le secteur associatif ou le travail indépendant attirent toujours une faible minorité : 2,6% des diplômés de la promotion 2022 travaillent dans une association (promotion 2021 : 1,4%) et 1,9% exercent en tant qu'indépendants (promotion 2021 : 2,5%).

Cette évolution marque un contraste avec la dynamique observée entre les promotions 2020 et 2021. En effet, la part des diplômés travaillant dans le secteur public avait progressé de 4,3 points, passant de 5,8% pour la promotion 2020 à 10,1% pour celle de 2021. Dans le même temps, l'emploi dans le secteur privé reculait de 2,9 points (88,8% pour la promotion 2020 contre 85,9% pour la promotion 2021). Cette hausse de l'emploi public coïncidait avec la mise en œuvre de plusieurs dispositifs gouvernementaux entre septembre 2020 et février 2022 visant à attirer les jeunes vers les

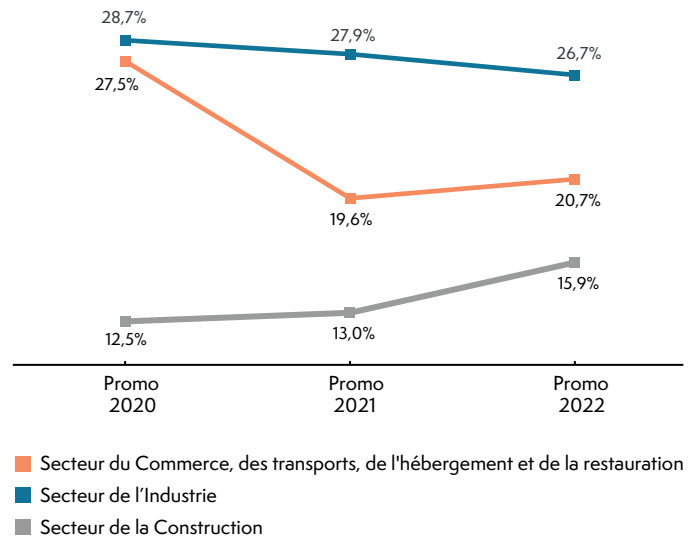
métiers de la fonction publique : le plan France Relance, le plan "Talents du service public" ainsi que diverses campagnes nationales de valorisation des métiers publics (source : Ministère de la Transformation et de la Fonction Publique).

Au-delà du type d'employeur, les diplômés de la promotion 2022 s'insèrent majoritairement dans le secteur de l'Industrie (26,7%), suivi par le secteur du Commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration (20,7%) et le secteur de la Construction (15,9%).

La répartition par secteur d'activité des diplômés de la promotion 2022 varie selon le domaine de formation. Pour les diplômés du domaine « Droit, Economie, Gestion » : le secteur du Commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration concentre 45,6% des emplois, 17,6% pour le secteur des Activités spécialisées, scientifiques et techniques et 11,8% pour celui des Activités de services administratifs et de soutien. À l'inverse, les diplômés du domaine « Sciences, Technologies » s'insèrent majoritairement dans le secteur de l'Industrie (37,6%), de la Construction (21,0%) et du Commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration (11,8%).

Comparativement aux promotions précédentes, la part des diplômés dans l'Industrie reste stable (28,7% pour la promotion 2020 et 27,9% pour la promotion 2021). Le secteur du Commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration connaît un repli plus marqué malgré une légère remontée pour la promotion 2022 : promotion 2020 (27,5%), promotion 2021 (19,6%) et promotion 2022 (20,7%). À l'inverse, la part des diplômés travaillant dans le secteur de la Construction est en progression constante : 12,5% pour les diplômés 2020, 13,0% pour 2021 et 15,9% pour 2022.

Principaux secteurs d'activité de l'employeur



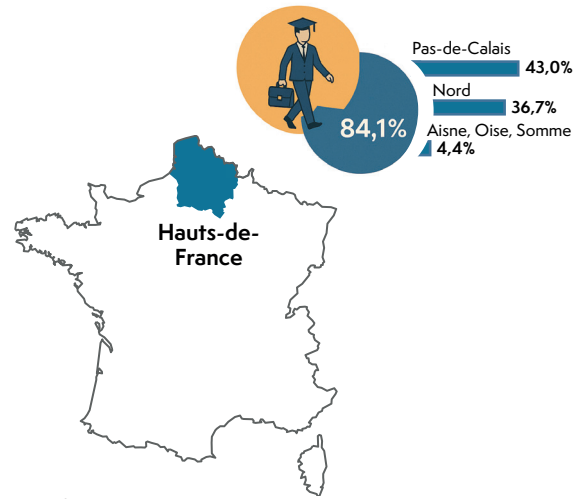
Source : études LP2020, LP2021 et LP2022
 Champ : diplômés n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance, en emploi 18 mois après l'obtention du diplôme

Un nombre élevé de diplômés s'insère professionnellement dans la région des Hauts-de-France

84,1% des diplômés de la promotion 2022 exercent une activité professionnelle dans les Hauts-de-France, 18 mois après l'obtention de leur diplôme. Ce taux est appuyé par un chiffre marquant : 92,9% de ceux qui y travaillent y ont également obtenu leur baccalauréat. Cette tendance demeure stable au fil des promotions : pour la promotion 2021, 83,7% des diplômés travaillaient dans les Hauts-de-France et parmi eux, 92,5% avaient obtenu leur baccalauréat dans cette même région.

Par contraste, la part des diplômés s'installant dans d'autres régions de France reste faible et stable : 12,6% pour la promotion 2022 et 13,8% pour la promotion 2021. La part de ceux travaillant en Île-de-France reste marginale (2,2% pour la promotion 2022 et 1,1% pour la promotion 2021), tout comme celle des diplômés exerçant à l'étranger (1,1% pour la promotion 2022 et 1,4% pour celle de 2021).

Lieu d'emploi des diplômés en emploi de la promotion 2022



Source : études LP2022
 Champ : diplômés n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance, en emploi 18 mois après l'obtention du diplôme

La part de diplômés travaillant à temps plein est élevée

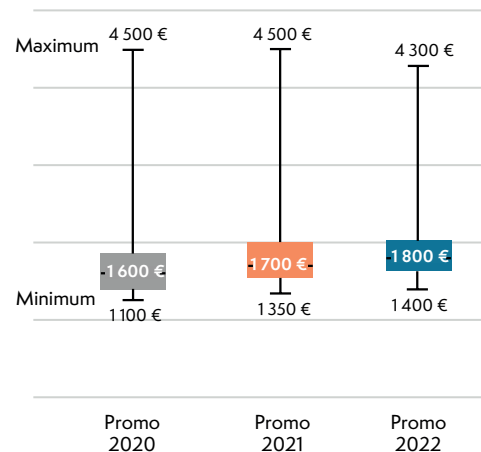
18 mois après l'obtention de la LP, 95,6% de diplômés de la promotion 2022 occupent un emploi à temps plein. Cette quotité de travail est stable par rapport à celles des diplômés de la promotion 2021 (95,7%) et de la promotion 2020 (95,4%).

Les diplômés de LP bénéficient d'une progression régulière de leur salaire net mensuel à 18 mois (emploi à temps plein en France, hors primes et 13ème mois)

Le salaire net mensuel médian à 18 mois des diplômés de la promotion 2022 est de 1 800 € : la moitié des diplômés perçoit un salaire inférieur à ce montant tandis que l'autre moitié gagne davantage. Cette rémunération progresse par rapport aux promotions précédentes : +100 € par rapport à la promotion 2021 (1 700 €) et +200 € par rapport à la promotion 2020 (1 600 €).

Cette augmentation régulière du salaire net médian s'explique d'une part par le contexte économique marqué par l'inflation qui a conduit à une revalorisation du SMIC, impactant la hausse des rémunérations. D'autre part, la proportion plus importante d'alternants parmi les diplômés de la promotion 2022 (+15,4% par rapport à la promotion 2021), qui perçoivent en général un salaire plus élevé que les diplômés en formation initiale, contribue à cette hausse.

Salaires net mensuel à 18 mois (temps plein en France, hors primes et 13ème mois)



Lecture : les diplômés de la promotion 2022 en emploi à temps plein en France ont un revenu médian de 1 800 €. Le revenu minimum est de 1 400 € et le revenu maximal de 4 300 €.

Source : études LP2020, LP2021 et LP2022
 Champ : diplômés n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance, en emploi 18 mois après l'obtention du diplôme

Source INSEE : le SMIC mensuel net était de 1 258 € au 1er décembre 2021, de 1 329 € au 1er décembre 2022 et de 1 383 € au 1er décembre 2023

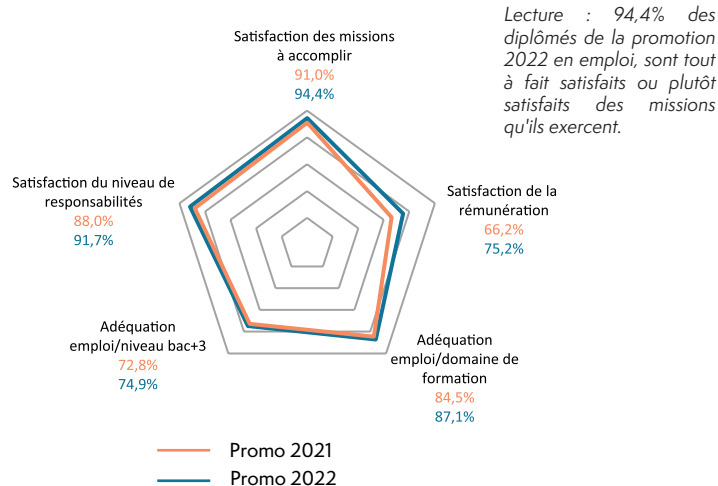
Évaluation de l'emploi et de la formation par les diplômés

La satisfaction des diplômés de la promotion 2022 s'améliore nettement

18 mois après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de Licence Professionnelle 2022 témoignent d'un haut niveau de satisfaction vis-à-vis de leur emploi. Ainsi, 94,4% se déclarent satisfaits des missions qui leur sont confiées et 91,7% du niveau de leurs responsabilités. En ce qui concerne la rémunération, 75,2% des diplômés se disent satisfaits, un niveau un peu moins élevé qui varie selon le salaire net mensuel perçu : plus celui-ci est important, plus la satisfaction exprimée est importante.

Comparativement à la promotion 2021, les diplômés de la promotion 2022 expriment une satisfaction en hausse : +3,4 points pour les missions (promotion 2021 : 91,0%), +3,7 points pour les responsabilités (promotion 2021 : 91,7%) et une hausse de 9 points pour la rémunération (promotion 2021 : 66,2%). Cette hausse de satisfaction s'explique par une amélioration de l'adéquation emploi/formation et par des revalorisations salariales dû à l'inflation.

Niveau de satisfaction de l'emploi et niveau d'adéquation « emploi/formation »



Lecture : 94,4% des diplômés de la promotion 2022 en emploi, sont tout à fait satisfaits ou plutôt satisfaits des missions qu'ils exercent.

Adéquation de l'emploi avec le niveau de la LP (Bac+3) et le domaine de formation

Domaine de formation	Niveau Bac+3	
	Tout à fait, plutôt oui	Plutôt non, pas du tout
Tout à fait, plutôt oui	Promotion 2021 : 68,8%	Promotion 2021 : 15,4%
	Promotion 2022 : 69,6%	Promotion 2022 : 17,3%
Plutôt non, pas du tout	Promotion 2021 : 4,2%	Promotion 2021 : 11,5%
	Promotion 2022 : 5,0%	Promotion 2022 : 8,1%

Source : études LP2021 et LP2022
 Champ : diplômés n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance, en emploi 18 mois après l'obtention du diplôme

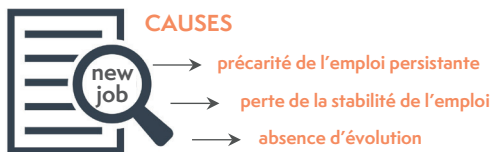
L'adéquation emploi/formation progresse également pour les diplômés de LP 2022

74,9% des diplômés de LP 2022 occupent un emploi correspondant à un niveau bac+3, en hausse de 2,1 points par rapport à la promotion 2021 (72,8%). Cette correspondance varie selon le profil du diplômé : elle atteint 77,8% chez les alternants contre 65,0% chez les diplômés issus de la formation initiale. Cette progression peut s'expliquer par l'alternance, qui favorise l'acquisition de compétences ciblées et un meilleur accès à des postes qualifiés. La correspondance entre le domaine de formation et l'emploi occupé est également en hausse : 87,1% des diplômés de la promotion 2022 exercent un emploi en lien direct avec leur spécialité contre 84,5% pour la promotion 2021, soit une hausse de 2,6 points.

En complément, 69,6% des diplômés de LP 2022 exercent un emploi correspondant à la fois à un niveau bac+3 et à leur domaine de formation, un taux en légère hausse par rapport à la promotion 2021 (68,8%). À l'inverse, seuls 8,1% des diplômés 2022 occupent un emploi ne correspondant ni à leur niveau de qualification ni à leur domaine de formation contre 11,5% pour la promotion 2021, soit une baisse de 3,4 points.

FOCUS

23,8% de diplômés de la promotion 2022 en emploi au 1er décembre 2023 sont à la recherche d'un nouvel emploi



Source : études LP2022
 Champ : diplômés n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance, en emploi 18 mois après l'obtention du diplôme

Les diplômés de LP 2022 sont globalement satisfaits de l'emploi qu'ils occupent au 1er décembre 2023. Néanmoins, près d'un quart d'entre eux est à la recherche d'un nouveau poste, soit 61 diplômés. Il s'agit surtout d'hommes (59,0%), formés en alternance (73,8%), originaires

des Hauts-de-France (88,5%), issus du domaine « Sciences, Technologies » (70,5%) et titulaires d'un BTS ou DUT (45,9% chacun).

Malgré une insertion rapide (80,0% en emploi à 6 mois et 92,0% à 12 mois), un tiers de ces diplômés occupent un emploi non stable, souvent depuis plusieurs mois. Cette précarité est d'autant plus marquée qu'elle se dégrade pour certains : leur emploi passe de stable à précaire entre 6 et 18 mois. D'autres occupant des postes de niveau profession intermédiaire n'ont pas connu de changement de leur catégorie socioprofessionnelle depuis 12 mois.

Une précarité de l'emploi persistante pour certains, une perte de stabilité pour d'autres ou encore l'absence d'évolution professionnelle depuis un an alimentent leur volonté de changer d'emploi.

L'accès au 1er emploi

Pour évaluer la qualité de l'insertion des Licences Professionnelles, les diplômés ayant poursuivi ou repris des études ont été retirés de la population. De même, les diplômés inscrits en formation continue (hors contrat de professionnalisation) et en reprise d'études lors de la Licence Professionnelle sont enlevés puisqu'ils sont déjà entrés sur le marché du travail avant l'obtention de la Licence Professionnelle.

Les diplômés de Licence Professionnelle accèdent à leur premier emploi de plus en plus rapidement

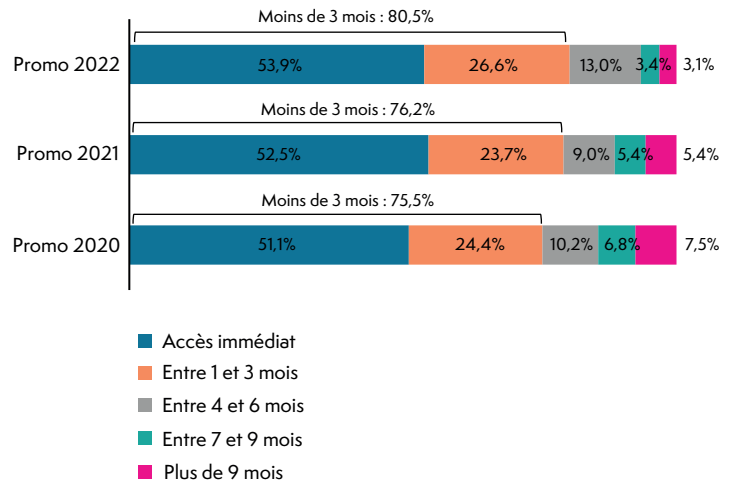
L'entrée sur le marché du travail des diplômés de Licence Professionnelle 2022 a été rapide et s'est améliorée par rapport aux promotions précédentes. En effet, 53,9% d'entre eux ont trouvé un emploi immédiatement après l'obtention de leur diplôme, soit 1,4 points de plus que la promotion 2021 (52,5%). 80,5% ont été recrutés en moins de trois mois, en progression de 4,3 points par rapport à la promotion 2021 (76,2%). Parallèlement, la part des diplômés ayant mis plus de six mois à s'insérer a diminué, passant de 10,8% pour la promotion 2021 à 6,5% pour la promotion 2022, soit une baisse de 4,3 points.

L'amélioration observée s'inscrit dans la continuité des résultats déjà en progression pour la promotion 2021 par rapport à celle de 2020 : +1,4 points pour l'accès immédiat à l'emploi, +0,7 point pour les recrutements en moins de trois mois et -3,5 points pour les délais d'insertion supérieurs à six mois.

Cette progression constante s'explique en grande partie par le développement de l'alternance, qui permet aux étudiants d'acquérir une expérience professionnelle et favorise leur embauche à l'issue de la formation.

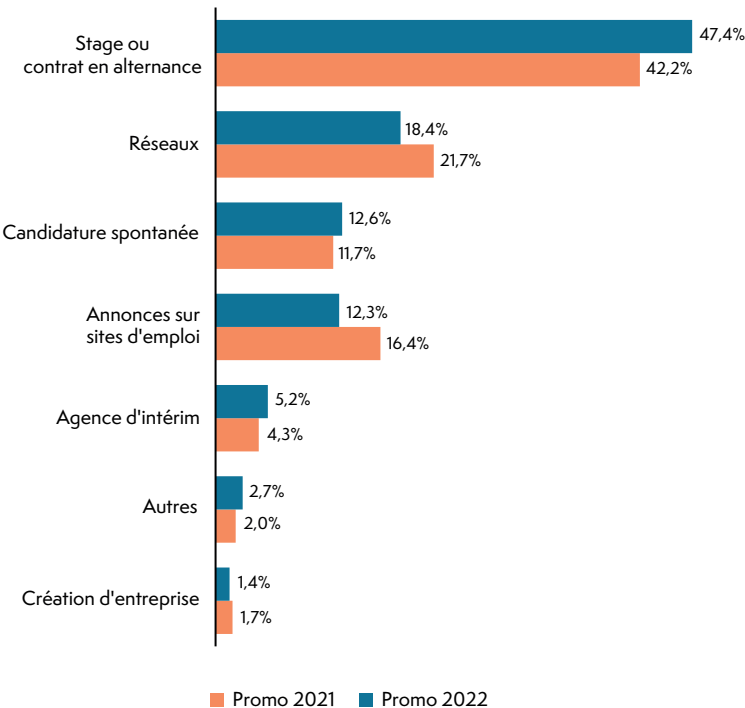
L'entrée rapide sur le marché du travail se reflète aussi par la durée médiane d'accès à l'emploi, qui reste stable à 0 mois.

Durée d'accès au premier emploi



Source : études LP2020, LP2021 et LP2022
 Champ : diplômés n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance

Moyens d'accès au premier emploi



Source : études LP2021 et LP2022
 Champ : diplômés n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance

Le stage et l'alternance restent les voies privilégiées d'accès à l'emploi pour les diplômés de Licence Professionnelle

Parmi les diplômés de Licence Professionnelle 2022, 47,4% ont accédé à leur premier emploi par le biais d'un stage ou d'un contrat en alternance. Les réseaux personnels ou professionnels sont utilisés par 18,4% d'entre eux, suivis de près par les candidatures spontanées (12,6%) et les annonces sur les sites d'emploi (12,3%). Enfin, 5,2% des diplômés ont trouvé un emploi par l'intermédiaire d'une agence d'intérim.

Par rapport à la promotion 2021, l'accès à l'emploi via un stage ou un contrat en alternance progresse de 5,2 points, notamment en raison de l'augmentation du nombre d'alternants parmi les diplômés. En revanche, le recours aux réseaux et aux annonces publiées sur les sites d'emploi diminue respectivement de 3,3 et 4,1 points.

11,3% des diplômés de LP 2022 ont déclaré avoir rencontré des difficultés dans la recherche du premier emploi, en hausse de 3,6 points par rapport à la promotion 2021 (7,7%). Cette augmentation peut être dû au contexte économique moins porteur en 2023, qui a pu rendre l'accès à l'emploi plus complexe pour les diplômés de LP 2022. Ces difficultés ne sont pas homogènes et varient selon le profil : 7,8% des diplômés issus de l'alternance ont exprimé des difficultés contre 21,6% parmi ceux issus d'une formation initiale.

Parmi les principales difficultés rencontrées, quatre se démarquent particulièrement : le manque d'expérience professionnelle (57,6%), la difficulté à trouver des offres d'emploi (39,4%), l'absence de réseau ou de relations professionnelles (24,2%) ainsi que la méconnaissance des débouchés professionnels (18,2%).

Conclusion

Les études menées 18 mois après l'obtention de la LP des promotions 2021 et 2022 montrent une **insertion professionnelle globalement très satisfaisante**. Le taux d'insertion professionnelle à 18 mois **est supérieur à 90%** pour les deux promotions, malgré un contexte économique moins favorable.

On observe également une **tendance croissante à la poursuite d'études**. **36,2%** des diplômés de la promotion 2022 choisissent cette option et **32,8%** pour la promotion 2021, témoignant d'une **volonté de renforcer leur attractivité sur le marché du travail**.

Pour les diplômés qui intègrent directement le marché du travail, les **conditions d'emploi sont solides** pour les deux promotions : **environ 8 diplômés sur 10 ont un emploi stable**, près de **86%** occupent des postes de niveau profession intermédiaire ou cadre et profession intellectuelle supérieure, plus de **95%** travaillent à temps plein et le **salaire net mensuel médian progresse (+100 €)**.

Leurs conditions d'emploi s'accompagnent d'un **niveau élevé de satisfaction vis-à-vis de leur emploi**. La majorité se dit **satisfaite des missions confiées et de leurs responsabilités**. De plus, la plupart estiment occuper un emploi en adéquation avec leur diplôme et en lien avec leur spécialité.

L'intégration sur le marché du travail est **rapide** : plus d'un diplômé sur deux trouve un **emploi immédiatement après l'obtention du diplôme**. Les **stages et l'alternance** jouent un rôle déterminant, facilitant l'entrée sur le marché du travail pour près de la moitié des diplômés.

Enfin, **l'alternance se révèle particulièrement efficace pour favoriser l'insertion professionnelle** et constitue un **véritable tremplin vers l'emploi**. En se focalisant sur la promotion 2022, les diplômés ayant suivi leur Licence Professionnelle en alternance s'insèrent mieux que ceux issus de la formation initiale :

- **+12,3 points** pour le **taux d'insertion professionnelle**,
- **+20,1 points** pour le **taux d'emploi stable**,
- **+12,8 points** pour **l'adéquation emploi/niveau bac+3**,
- et une **réduction de 13,8 points** du **taux de difficulté dans la recherche du premier emploi**.

Principaux indicateurs d'insertion professionnelle

	Promo 2018	Promo 2019	Promo 2020	Promo 2021	Promo 2022
Taux d'insertion professionnelle	93,6%	90,5%	90,6%	93,9%	91,8%
Taux d'emploi stable	73,4%	77,2%	77,5%	79,3%	80,0%
Salaire net mensuel médian	-	-	1 600 €	1 700 €	1 800 €
Durée médiane d'accès au premier emploi	1 mois	1 mois	0 mois	0 mois	0 mois

Taux d'insertion professionnelle : nombre de diplômés en emploi / (nombre de diplômés en emploi + en recherche d'emploi) * 100

Taux d'emploi stable : nombre de diplômés en emploi stable (CDI, fonctionnaire, profession libérale, chef d'entreprise ou indépendant) / nombre de diplômés en emploi * 100

Sigles et acronymes

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

CAO : Conception Assistée par Ordinateur

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

DEG : Droit, Économie, Gestion

DUT : Diplôme Universitaire de Technologie

ES : Économique et Social

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

IP : Insertion Professionnelle

L : Littéraire

LP : Licence Professionnelle

OVE : Observatoire de la Vie Étudiante

S : Scientifique

SHS : Sciences Humaines et Sociales

SISE : Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant

SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance

ST : Sciences, Technologies

TICE : Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement

Pour en savoir plus ...

Fiches synthétiques et répertoires d'emplois par Licence Professionnelle consultables sur Internet : www.univ-artois.fr rubrique Réussite et Insertion - Observatoire de la Vie Étudiante.

Conception et réalisation :

Farid Ghouch

sous la responsabilité de Sandrine Leroy-Delmotte

Charte graphique :

Service Communication

CONTACT

Direction des Études - Observatoire de la Vie Étudiante

9, rue du Temple - BP 10665

62030 ARRAS CEDEX

Tél. : +33 (0)3 21 60 38 00

ove@univ-artois.fr

